L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 MAI 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE
No 30, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Louisiana.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 8 MAI.

AVIS.
J'ai donné à M. ETIENNE DUVERGER, agent comptable du journal l'*Abeille*, ma procuration générale, en date du 5 février dernier, afin de faciliter l'expédition de mes affaires. M. Duverger est en conséquence dûment autorisé à payer toute réclamation, recouvrer toute créance et acquitter tout compte, soit en mon nom, soit pour le journal.
Nouvelle-Orléans, 1er mai 1851.
G. F. WEISSE.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS ET DE LA NLLE-ORLEANS.

Le chemin de fer de Jackson n'est pas le seul dont on se préoccupe; il intéresse l'Est de l'Etat, mais la partie occidentale de la Louisiane veut également avoir son railway pour se mettre en communication avec la Nlle-Orléans. Nous voulons parler du chemin de fer des Opelousas.

Les planteurs s'en occupent sérieusement, et nous voyons dans les journaux de cette dernière paroisse des convocations pour de nombreux meetings. Le but de ces assemblées est de désigner des délégués pour représenter la paroisse dans la Convention qui doit se tenir à la Nlle-Orléans le 4 du mois prochain.

Nous serions heureux de voir le chemin de fer des Opelousas acquérir la popularité de celui de Jackson et sortir comme ce dernier de l'état de projet pour devenir une réalité. Nous ne nous étendrons pas sur les avantages qui résulteraient pour la Nlle-Orléans et pour les Opelousas de communications régulières et rapides; ils doivent frapper les moins clairvoyants et leur faire comprendre l'impérieuse nécessité d'établir un chemin de fer entre la métropole de l'Etat, le grand centre commercial du Sud, et les riches et fertiles contrées de l'Ouest de la Louisiane. Aussi applaudissons-nous de grand cœur à l'initiative des planteurs.

Il s'agit ici de leurs intérêts les plus précieux. Les petits habitans, les éleveurs de bestiaux, les jardiniers, doivent coopérer également à l'œuvre, car ils profiteront autant que les premiers du railway de la Nouvelle-Orléans. Les planteurs sucriers et ceux qui récoltent du coton, seront favorisés en ce sens qu'ils pourront être tenus au courant de la place et y jeter dans un moment donné une certaine masse de produits. Au lieu d'expédier de bonne heure leurs denrées à la Nouvelle-Orléans pour profiter des bonnes chances qui peuvent se présenter, ils les garderont chez eux et les enverront sur notre place le jour même où le cours du marché leur paraîtra favorable. De cette façon ils s'épargneront les frais d'emmagasinage et de transport, qui sont toujours considérables, ainsi que la déperdition résultant du coulage et de la fermentation. Il est vrai que cette déperdition a lieu également sur les habitations, mais outre qu'elle est plus minime à cause de la différence de température, de la meilleure disposition des entrepôts et des soins que donne le planteur à ses produits, celui-ci peut encore tirer parti des substances liquéfiées.

Quant aux petits habitans, aux fermiers, à ceux qui ne possèdent qu'un jardin potager ou des troupeaux, les avantages que leur offre le chemin sont relativement plus grands. Nous avons déjà dit que le marché aux provisions de New-York s'alimentait de produits expédiés de cent et même de deux cents milles à la ronde. De même la Nouvelle-Orléans tirera des Opelousas et des Attakapas la plus grande partie des denrées nécessaires à la consommation intérieure. Le jardinier nous enverra la veille ses légumes pour être vendus le lendemain de bonne heure; le fermier nous enverra ses volailles, le chasseur, le produit de sa chasse; l'éleveur, ses bœufs et ses moutons; les propriétaires de vergers, leurs fruits. L'objet le plus insignifiant trouvera un acheteur, et l'avantage sera égal de part et d'autre, car les produits destinés à la consommation se trouvant en plus grande abondance sur nos marchés, la vie deviendra moins chère et le séjour de la ville plus agréable en même temps que moins onéreux.

Les réflexions qui précèdent sont faites à la hâte et sans ordre, mais nous nous proposons de revenir un autre jour sur cet important sujet. Il importe que les habitans de la Louisiane se fassent une idée juste des innombrables bienfaits dont les chemins de fer sont la source et se pénètrent une bonne fois de leur importance et même de leur indispensable nécessité dans un Etat libre bien organisé. Qu'on les multiplie; nous n'en aurons jamais trop. Plus leur réseau s'étendra, plus l'exploitation agricole se développera dans l'Etat et plus la prospérité publique s'accroîtra. Le commerce ne nous suffit pas et nous expose à trop de mécomptes; il faut nous créer des ressources intérieures, couvrir la surface de la Louisiane de plantations, faciliter l'échange des produits de chaque paroisse; en un mot créer au travail et à l'industrie de nouvelles conditions d'existence.

La régénération de la Louisiane est aux mains de ses habitans; qu'ils se mettent à l'œuvre et ils s'affranchiront d'une situation qui compromet leur fortune et leur avenir.

LOCOMOTIVE ELECTRO-MAGNETIQUE.—Le professeur Page a fait le 29 du mois dernier, à Washington, une seconde expérience de sa locomotive électro-magnétique. Cette nouvelle épreuve a été plus décisive que la dernière. La locomotive en quittant le débarcadère pouvait être suivie au pas, mais la rapidité de sa marche s'est accrue peu à peu et les cinq milles et quart qui séparent Washington de Bladensburg ont été franchis en trente-neuf minutes. A deux milles environ de cette dernière ville, la batterie électrique étant en pleine activité, la locomotive a atteint une rapidité de dix-neuf milles à l'heure. Cette vitesse s'est maintenue pendant l'espace d'un mille et n'a commencé à décroître que par suite d'un accident arrivé à la batterie qui ayant été préparée pour servir seulement à l'expérience n'offrait pas les conditions de solidité désirables. Un fait certain est donc acquis à la science et à la cause de la locomotion électro-magnétique; c'est qu'au moyen de la nouvelle force motrice, on peut facilement atteindre une vitesse de dix-neuf milles à l'heure.

Nouvelles d'Europe.

Le steamer Niagara est arrivé à Halifax dans la soirée du [illegible] avril avec des avis de Liverpool jusqu'au 19, et de Paris jusqu'au 17.

Les dépêches télégraphiques publiées dans les journaux de Baltimore n'ajoutent presque rien aux détails qui ont déjà paru dans nos colonnes.

Le parlement d'Angleterre s'est ajourné pour se réunir de nouveau le 28 avril.

C'est la Reine qui ouvrira la grande Exposition. Elle sera accompagnée de tous les hauts dignitaires du royaume, de tous les ambassadeurs accrédités à Londres, des étrangers de distinction, &c.

Une insurrection a éclaté à Vincompia: le duc de Saldanha est à la tête du mouvement. Les insurgés sont au nombre de trois mille. Le [illegible] des troupes pour réprimer [illegible]

[illegible]—L'*Echo de la Pointe Coupée* nous apprend que l'eau se retire rapidement des champs submergés par la crevasse de l'habitation [illegible]. On a commencé à ensemencer le terrain [illegible] sur le bayou Fordoche qui ont été couvertes par l'eau.

LE FLEUVE—Le niveau du fleuve est tombé de [illegible] pouces, en face de Bayou Sara, dans le courant de la semaine dernière. Il n'y a que fort peu d'eau dans les rues qui conduisent au débarcadère et on espère qu'ici à quelques jours elle aura disparu entièrement. Les rivières de l'Ouest [illegible] en décroissance et il y a tout lieu de croire que le fleuve baissera suffisamment pour permettre aux planteurs de réparer les brèches faites à leur levée avant la nouvelle crue du printemps.

ABORDAGE.—Le navire John Quincy Adams, se rendant de Calcutta à Boston, a abordé le 24 mars dernier par le 53me degré de latitude sud et le [illegible] degré de longitude ouest, la barque anglaise *Hindoo*, partie de New-Castle pour Aden. Le choc a été si terrible que le Hindoo a coulé bas en moins de dix minutes. Le capitaine et l'équipage ont eu le temps de se réfugier à bord du Quincy Adams.

THEATRE D'ORLEANS.
Bénéfice de Mme Fleury-Jouy.

Le bénéfice de Mme Fleury-Jouy a lieu ce soir. Presque tous les billets sont déjà pris et la foule promet d'être nombreuse dans toutes les parties du théâtre. C'est qu'aussi, à part le mérite de la bénéficiaire et ses titres aux sympathies du public, le spectacle est composé de manière à exciter vivement la curiosité. La soirée commencera par un des proverbes les plus spirituels et les plus gracieux d'Alfred de Musset, *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*; puis viendront successivement les *Stances à l'Eternité*, qui ont eu un si grand succès, et que Génibrel chante avec tant d'âme; d'autres morceaux joués et chantés par MM. Jahn, Génibrel, Duluc, Scott et Mme Devriès; et enfin *Giralda*, le nouvel opéra comique d'Adam dont nous avons déjà parlé plusieurs fois et dont le succès ne sera pas moindre ici qu'à Paris.

COTON AFRICAIN.—On écrit de Liberia que la culture du coton réussit parfaitement dans cette colonie, et qu'il en a déjà été exporté une certaine quantité.

CHRONIQUE LOCALE.

Alfred Ross a été arrêté hier dans la Première Municipalité sous la prévention de désordres commis dans la maison de Michael Foy, au coin des rues du Bassin et de [illegible].

John Williams a été arrêté dans la Première Municipalité sous la prévention de vagabondage. Le recorder Genois l'a envoyé devant la Première Cour de District.

James Haisen a été envoyé hier par le recorder Genois devant la Première Cour de District, sous la prévention de voies de fait. Le plaignant est M. P. Chopat.

ABUS DE CONFIANCE.—A. Strichuwold comparaissait hier devant le recorder Caldwell sous la prévention d'abus de confiance. Les preuves étant insuffisantes, le prévenu a été renvoyé de la plainte.

C. Rowel a été envoyé devant la Première Cour de District pour répondre à une accusation de vol.

Un Allemand nommé Hoppe, venant de Galveston, s'est horriblement mutilé mardi soir dans le café des Etats-Unis, au coin des rues Notre Dame et Tchoupitoulas. Le malheureux a été transporté à l'Hôpital.

C. Verdon dit H. Gorden, a été envoyé hier par le recorder Caldwell devant la Première Cour de District, pour répondre à la double accusation de tentative de vol et de blessures.

CHRONIQUE DES CAMPAGNES. — Nous lisons dans le dernier numéro du *Pionnier de l'Assomption*:

On nous fait savoir que le choléra s'est déclaré sur divers points du Bayou Lafourche et sévit avec une gravité peu ordinaire. Les cas remarqués jusqu'aujourd'hui ont été presque tous mortels. Ainsi le colonel Pugh, de Lafourche interne, a perdu trois de ses plus robustes travailleurs dans l'espace de quelques heures. La maladie a fait de nombreuses victimes dans plusieurs autres camps; elle a pris dix nègres chez Pitt et Ross, un chez Matters et un chez Robertson.

Il n'est pas à notre connaissance que la paroisse de l'Assomption ait eu à souffrir du fléau, on n'a même pas constaté sa présence dans ce rayon, mais il a fait son apparition dans l'Ascension sur l'habitation de M. Doyle, où l'on craint de grands ravages. Enfin on nous mande de Donaldson qu'il était mort dans cette ville une domestique de Mme Foley par suite d'une maladie de quelques heures seulement, et qui offrait tous les symptômes, et les phases remarquées dans le choléra.

ASCENSION.—Un enfant de quatre ans au plus, fils de M. McCollum, est tombé dernièrement dans le Bayou, à deux arpents du *Star Coffee House*, et n'a plus reparu. Vainement M. Rodriguez s'est-il précipité après lui, et a-t-il généreusement exploré les alentours, ses recherches, celles de tout le voisinage ont été inutiles, on n'a même pu donner à son père désolé la triste consolation d'inhumer le cadavre. Nous ne connaissons pas les particularités de ce déplorable accident.

LES VILLES DE LA CALIFORNIE

San Francisco n'a pas seul quadruplé en étendue, Stockton et Sacramento ont aussi pendant l'été pris des proportions que personne n'eût soupçonnées, et seront bientôt des grandes villes. San-Jose s'est agrandi aussi, mais beaucoup moins qu'elles; et quoi qu'on fasse, malgré le nom de capitale de l'Etat de la Californie qu'on lui a donné, il n'aura jamais leur importance commerciale; il est sans cours d'eau et n'est pas le chemin direct des placers. Il n'est cependant pas sans avenir, à cause de la fécondité des terrains qui l'avoisinent. Au reste, d'innombrables *villes* se forment dans l'intérieur des placers, soit au pied des montagnes de la Sierra-Nevada, soit dans cette magnifique chaîne qui fournit l'or aux mineurs. Jusqu'ici toutes les réunions de baraques ou de cabanes portaient le nom de villes; mais au commencement de l'hiver les marchands songent à se mettre mieux à l'abri, et ils construisent des maisons plus solides avec l'or qu'ils ont gagné sous leurs premiers et chétifs réduits. Ces maisons sont en terre, en énormes briques cuites au soleil; mais on emploie de préférence des planches, mode de construction expéditif et qui permet de transporter une maison en y adaptant des roues, comme cela se pratique si bien à New-York et dans toute l'Amérique. Je ne doute pas que ces baraquements, qui ne sont pas même aujourd'hui des villages, ne deviennent des villes à leur tour. C'est ainsi qu'a été bâti et peuplé le Mexique. Les marchands suivaient les mineurs, leur vendant les objets nécessaires à la vie, et à mesure qu'ils se faisaient une position plus aisée, ils échangeaient leurs cabanes contre des maisons plus ou moins dignes de ce nom.

Cette activité des travaux de construction donne aux planches un écoulement dont elles avaient grand besoin, et il s'en expédie des masses pour ces nouvelles *villes* ou pour les fermes qui commencent à s'établir dans l'intérieur. C'est encore le genre préféré, parce qu'une maison s'élève en vingt-quatre heures. Aussi est-il possible qu'il arrive à cet article ce qui est arrivé cent fois à d'autres: une élévation subite à la suite d'une énorme et longue dépréciation. Les maisons faites d'avance et venues de toutes les parties du monde sont dépréciées à cause de leurs petites dimensions: les planches leur sont préférées, quoiqu'elles soient d'un prix plus élevé à proportion, car chacun veut construire sa maison à sa manière et avec des dimensions en rapport avec ses besoins.

L'agriculture marche d'un pas lent et ne progresse pas comme les autres branches de l'activité humaine. On préfère généralement le séjour des villes, et l'on s'y livre au commerce ou à l'industrie parce qu'ils ont un résultat immédiat, tandis qu'avec l'agriculture on ne récolte qu'au jour lointain de la moisson. Cependant les environs de San-Francisco se garnissent peu à peu de fermes et de jardins, mais personne n'a encore essayé la grande culture. Les fermiers se livrent à l'élevage des animaux domestiques qu'ils vendent très cher, comme les porcs, les moutons, ou les poules, dont chaque œuf se paie 4 réaux ou bien ils établissent des parcs de vaches, dont ils vendent le lait, mélangé d'un tiers d'eau, 6 réaux la bouteille, et il n'y a pas de lait pour tout le monde. Il sera longtemps à ce prix, car les vaches sont difficiles à obtenir. On doit les aller acheter à de grandes distances, dans les ranchos de l'intérieur, et il est difficile à un Européen de les dompter. Aussi les animaux vivans, recherchés pour la reproduction ou pour l'exploitation, ne se livrent-ils qu'à haut prix; une poule ne s'achète pas moins de 5 piastres, une truie, 100 piastres; les vaches, qui dans le principe valaient seulement quelques piastres à l'intérieur, se paient aujourd'hui 80 piastres, et elles augmenteront encore. Avec de faibles capitaux, on viendrait facilement à bout de se créer une magnifique position; quelques vaches feraient seules la fortune d'un homme.

Les légumes ont aussi conservé un prix élevé; les fermiers dont je parle s'adonnent un peu à cette culture; les choux se débitent encore à 4 réaux; une seule tête de salade en vaut 2; une botte de douze radis aussi 2 réaux, et une botte de six petites carottes, qui toutes ensemble en formeraient à peine une grosse, également 2 réaux, de même que toutes les productions en racines que donne la terre. Un ou deux arpens en culture aux portes des villes ou à peu de distance feraient la fortune d'une famille. Eh bien, on ne se décide pas franchement à cultiver. Le mineur désillusionné n'entend plus la raison; il croyait ramasser de l'or par terre autant qu'il en pourrait porter, et il a été quelquefois sans gagner sa nourriture, et autant il brûlait du désir d'arriver dans ce pays, autant il a hâte d'en sortir. Les pommes de terre valent encore 2 réaux la livre. Eh bien! un champ de pommes de terre serait encore une fortune; la culture en est facile, et tout le monde peut la pratiquer; elles seront longtemps à ce prix, car d'ici à une époque très éloignée la Californie n'en fournira pas pour toutes les bouches qui en désirent. On les fait venir du Chili ou des Sandwich, les seuls points d'où l'on puisse les tirer, et la population de la Californie s'augmente si vite, que le pays ne pourra, avant bien des années, subvenir en quoi que ce soit à sa propre consommation. Le 24 novembre, il est entré trente huit navires dans le port, chargés, comme ils le sont presque tous, de vivres et d'émigrans. Le moment où la Californie suffira à ses besoins viendra bientôt (ce qui ne peut être, ce qui ne sera jamais, car les plus [illegible] font croire qu'il en sera ainsi, [illegible] plaine des Tulares et celle qui [illegible] la mer et les monts Californiens sont favorables à la culture, tandis que le reste, qui est d'une étendue immense, n'est qu'un désert de sable et de sels, sans routes [illegible]

[illegible]

[illegible] cette découverte [illegible] ligne de navires à vapeur), et bientôt rapprochée de l'Europe par le percement de l'isthme de Panama, elle possède, sur une étendue dont on n'a point encore trouvé la limite, de très nombreuses mines d'or, d'argent, de platine, de mercure, de fer et de cuivre. Il est vrai que les parties les plus riches des placers connus passent aujourd'hui pour improductives; mais parce que le chercheur d'or a fouillé la terre des ruisseaux ou gratté le dessus, s'ensuit-il que les mines soient épuisées? Certainement non. Le travail des mines est encore dans son enfance, et dans cent ans on les exploitera encore, mais par d'autres moyens et d'une manière plus efficace qu'en ce moment.

Aujourd'hui, avec les instrumens restreints qu'emploie le chercheur d'or, avec son isolement, son peu de persévérance ou de courage, avec sa faiblesse comme aussi avec le prix élevé des alimens, des outils, des vêtemens, il ne peut guère prospérer dans les mines, encore moins y faire fortune. La plus grande partie ou la totalité de son or lui échappe des mains par nécessité; et à la fin de l'année, s'il n'a tiré que quatre livres d'or, c'est à peine s'il lui en reste quelques onces. Et puis, il doit faire un certain apprentissage; ce n'est qu'après six mois ou un an qu'il connaît bien son nouveau métier; d'ailleurs ce métier sera toujours très pénible et de longtemps encore exercé au milieu des privations de toute nature. Cela n'est pas la moindre cause du découragement, qui fait que beaucoup renoncent à obtenir l'or à ces conditions. C'est en effet l'état du terrassier qu'il faut exercer, mais dans l'eau, dans la boue, souvent dans la misère.

Quoique ce soit, selon moi, le dernier que l'on doive faire en Californie, je dois dire qu'un certain résultat n'en couronnera pas moins à la longue le travail persévérant et courageux. En définitive, quiconque n'a que ses deux bras pour fortune, mais qui possède une mâle résolution, préférera toujours la Californie à tout autre pays, et ne la quittera pas sans en emporter une petite fortune relativement à ce qu'il aurait obtenu ailleurs avec la même dose de peine.

J'ai dit que le travail des placers est encore dans son enfance. En effet, réduit à ses seuls outils, sa pioche, sa pelle, son berceau, une mauvaise pompe en bois qu'il établit lui même sur les lieux au moyen de quatre planches et qui le fatigue beaucoup, il est étonnant que le mineur ait retiré jusqu'ici autant d'or. En réfléchissant, on est persuadé sans peine qu'il faut que les mines de la Californie soient extrêmement riches pour lui donner, avec les moyens bornés dont il dispose, le minimum même qu'il en retire, et que j'abaisse au moindre taux, à trois livres d'or par an. S'il n'a retiré que trois livres d'or, le mineur n'a pu en conserver un atome: il a dû tout dépenser pour vivre très modestement, se vêtir, acheter ses outils, subvenir aux frais de déplacement toujours coûteux et aux dépenses imprévues. Or, ces trois livres d'or mettent la semaine à 14 piastres et quelques cents, ce qui fait 2 piastres par jour environ. Dans beaucoup de placers, le mineur doit dépenser une once par semaine seule pour vivre.

On peut donc élever, sans crainte d'erreur, le minimum tiré cette année par chaque mineur à 4 livres d'or, quoique beaucoup en dépensent davantage; et certainement un pays qui donne au travail un pareil minimum offrira toujours plus de ressources que celui dans lequel on compte par sous et par centimes. Le terme moyen de l'or tiré cette année peut être évalué avec assez de certitude à cinq ou six livres, dont il ne reste aux travailleurs qu'une à deux livres au plus. C'est peu de chose, sans doute, si l'on compare cette modique somme aux brillantes fortunes que chacun rêvait dans le voyage.

Eh bien, je suis certain que ce terme moyen, quelque modeste qu'il soit, serait considéré comme trop élevé encore par bien des pauvres mineurs qui n'ont rien pu conserver; cependant je le crois véritable. Quant au maximum, il est positif que dix mineurs sur cent ont dépassé ce terme moyen, et ont eu de quatre à six ou sept livres de reste après leurs dépenses de l'année. Quelquefois un ou deux sur ces dix ont eu le bonheur inouï d'emporter dix, quinze, quelquefois plus, même vingt et jusqu'à trente livres d'or. Ces cas ont été excessivement rares, tandis qu'au contraire l'année dernière ils ont été communs. A cette époque, le mineur emportait du placer en moyenne douze livres d'or.

Le maximum de cette même année était éblouissant et n'a pas peu contribué à allumer la fièvre dans le reste du monde. Ceux qui découvraient des *cagnades riches* faisaient leur fortune en peu de temps; ils partaient avec une malle chargée d'or, en indiquant le placer à leurs amis. Heureux ceux qui avaient à se porter! Ils avaient leur part de ses richesses; mais en huit jours le placer n'était plus reconnaissable. On a vu dans certaines *cagnades riches* la même place faire la fortune de quatre hommes qui venaient successivement après qu'elle avait été abandonnée. Le premier ramassait au fond du trou l'or au *couteau*, le trouvant si abondamment qu'il dédaignait de laver la terre, se contentant en grattant avec la pointe d'un couteau, de *dénicher* les grains qui frappaient sa vue et qu'il mettait au fur et à mesure dans sa petite bourse de cuir. Les seconds lavèrent la terre du fond, et ne firent pas une récolte moins abondante que leurs prédécesseurs; les troisièmes lavèrent la terre dans toute son épaisseur, et en furent payés; les quatrièmes enfin, quoique les moins bien partagés, firent de nouveau subir le lavage à cette même terre, et en furent satisfaits. Aussi les cagnades les plus renommées sont-elles aujourd'hui les plus pauvres et les plus délaissées.

CONSEIL GENERAL.
VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Séance du 5 Mai 1851.

Conformément à la loi, le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans s'est réuni ce jour, à 6 heures de l'après-midi, dans la salle du Conseil de la 1re municipalité.

Sur motion de M. Tompkins, M. Allan prend le fauteuil.

L'appel nominal a lieu.

MEMBRES PRÉSENS—MM. Allan, Collins, Cucullu, De Feriet, Harris, Leeds, Lugenbuhl, Payne, Surgi, Tompkins et Waterman.

MEMBRES ABSENS—M. Alpuente.

Sur motion de M. Tompkins, le Conseil procède à l'élection d'un président.

MM Tompkins et Harris sont nommés vérificateurs. Sur 11 voix M. Allan en obtient 10; voix perdue—1. M. Allan est déclaré dûment élu président.

Le message suivant transmis par le Maire est lu.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
5 mai 1851.
Au Président et aux Membres du Conseil Général de la ville de la Nlle Orléans.

Messieurs,—Ce jour étant celui que fixe la loi pour votre organisation, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus les noms des citoyens élus comme membres du Conseil Général de la ville de la Nlle-Orléans, lesquels ont droit de siéger en cette qualité.

Membres de la 1re municipalité: MM. F. Alpuente, T. W. Collens, L. Surgi et L. J. Harris.

Membres de la 2e municipalité: MM. C. M. Waterman, John Leeds, W. C. Tompkins et George Allan.

Membres de la 3me municipalité—MM. J. M. Cucullu, J. J. Lugenbuhl, Gabriel de Fériet et B. H. Payne.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre obéissant serviteur,
(Signé:) A. D. CROSSMAN, Maire.

Sur motion de M. Lugenbuhl, un comité de trois membres composé de MM. Harris, Lugenbuhl et Tompkins est chargé d'examiner les titres des membres élus au Conseil.

Le comité se retire et revient quelques instans après avec le rapport suivant qui est adopté:

Le comité chargé d'examiner les titres des différens citoyens désignés dans le message du maire comme ayant été élus membres du Conseil Général, rapporte que ceux dont les noms suivent ont le droit de siéger audit Conseil.

1re Municipalité—MM. F. Alpuente, T. W. Collens, L. Surgi.
2me Municipalité—MM. C. M. Waterman, John Leeds, George Allan.
3me Municipalité—MM. J. M. Cucullu, G. De Feriet, H. B. Payne.
(Signé) L. J. HARRIS.
WM. C. TOMPKINS.
J. J. LUGENBUHL.

Sur motion de M. Waterman, un comité de trois membres est nommé pour examiner les titres des membres composant le premier comité. Le président désigne pour former ce comité MM. Waterman, Collins et De Feriet.

Le comité se retire et revient quelques instans après avec le rapport suivant:

Le comité chargé d'examiner les titres de MM. L J Harris, Wm C Tompkins et J J Lugenbuhl, comme membres du Conseil Général, déclare qu'ils sont dûment élus au dit Conseil et ont le droit d'y siéger.
(Signé) CHARLES M WATERMAN,
G DE FERIET,
T WHARTON COLLENS.

Sur motion de M Harris, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité:

Résolu que les réglemens du dernier Conseil soient et demeurent adoptés comme les réglemens de ce Conseil.

M. Alpuente vient occuper son siége.

M. Payne présente la résolution suivante, laquelle est rejetée par le vote qui suit:

Pour l'adoption: MM Cucullu, De Fériet, Lugenbuhl et Payne, 4.

Contre l'adoption: MM Allan, Alpuente, Harris, Leeds, Surgi, Tompkins et Waterman, 7.

Résolu par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans,

1o—Que l'élection des différens officiers pour la présente année soit différée jusqu'à la prochaine séance régulière.

2o—Qu'un comité de trois membres, un par Municipalité, soit nommé par le président pour faire à la prochaine séance régulière un rapport, 1o sur les places aujourd'hui existantes qui pourraient, dans son opinion, être abolies sans inconvénient et sans porter préjudice aux intérêts publics; 2o sur les traitemens attachés à certaines places qui pourraient être réduits.

Sur motion de M. Waterman, le Conseil procède à l'élection des officiers pour la présente année.

Secrétaire—M. Waterman désigne comme candidat M. J B Walton; M. Lugenbuhl désigne M. Alphonse Canonge.

MM. Leeds et Surgi sont nommés vérificateurs.
M. Walton reçoit 8 voix.
M. Canonge reçoit 4 voix.
M. Walton est déclaré dûment élu secrétaire.

Avocat du Conseil—M. Collens désigne comme candidat M. Cyprien Dufour; M. Lugenbuhl désigne M. Perry S Warfield.

Les mêmes vérificateurs sont nommés.
M. Dufour reçoit 9 voix.
M. Warfield, 2 voix.
M. Canonge, 1 voix.
M. Dufour est déclaré dûment élu avocat du Conseil.

Médecin de la Geôle—M. Tompkins désigne comme candidat le Dr R S Graham.

[illegible] une lettre du Dr Thomas W [illegible] candidat à la réélection.

[illegible] Tompkins et De Feriet sont nommés vérificateurs.

[illegible]

Gardien de la Poudrière—M. Waterman désigne comme candidat M. F. Garic; M. Payne désigne M. Robert L. Murphy.

On lit une lettre signée d'un grand nombre de personnes qui vendent ou achètent de la poudre, lesquelles recommandent au Conseil M Garic, gardien actuel.

MM. Harris et Cucullu sont nommés vérificateurs.
M. Garic reçoit 10 voix.
M. Murphy, 1 voix.
M. Montagne, 1 voix.
M. Garic est déclaré dûment élu Gardien de la Poudrière.

Sergent d'Armes—M. Harris désigne comme candidat M. E. A. Michel.
Les mêmes vérificateurs sont nommés.
M. Michel reçoit 12 voix et est déclaré élu à l'unanimité Sergent d'Armes du Conseil.

Portier—M. Waterman désigne comme candidat M. John Mahoney.
Les mêmes vérificateurs sont nommés.
M. Mahoney reçoit 12 voix et est déclaré élu à l'unanimité portier du Conseil.

Directeurs de la Compagnie des Water-Works.—M. Tompkins propose de désigner MM. C. M. Waterman et L. J. Harris. M. Lugenbuhl propose MM B H Payne et T W Collens.

MM. Cucullu et Alpuente sont nommés vérificateurs.
M. Waterman reçoit 8 voix.
M. Harris, 7 voix
M. Payne, 4 voix.
M. Collens, 4 voix.
Voix perdues, 1.

MM. Waterman et Harris sont déclarés dûment élus directeurs de la Compagnie des Water-Works de la part de la ville de la Nlle-Orléans.

Sur motion de M. Waterman, le président désigne comme suit les comités permanens.

Comité de finances.
MM. Wm. C. Tompkins, rapporteur.
L J Harris.
G De Feriet.

Comité de réclamations.
MM. T. Wharton Collens, rapporteur.
C M Waterman.
J J Lugenbuhl.

Comité des cours et prisons.
MM. George Allan, rapporteur.
F Alpuente.
J M Cucullu.

Comité des affaires du jury de police.
MM. L Surgi, rapporteur.
John Leeds,
B H Payne.

Comité de la Poudrière.
MM. J J Lugenbuhl, rapporteur.
L Surgi.
John Leeds.

Sur motion, le Conseil s'ajourne pour se réunir de nouveau jeudi 8 du courant, à 6 heures de l'après-midi.
J. B. WALTON, secrétaire.

On nous prie d'appeler l'attention du public sur la vente de verres à vitres de Waterford, peintures, etc, qui aura lieu aujourd'hui, à 11 heures, au magasin No 24, Vieille Levée.
Par BERNARD TURPIN, Encanteur.

Soieries et Marchandises sèches.
La vente qui aura lieu, aujourd'hui, à dix heures, au magasin d'encan de F H Petitpain, No 8 rue du Canal, consiste en 161 colis et lots soieries et marchandises de choix à laquelle nous appelons l'attention des acheteurs.

COMMERCIAL.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI SOIR, 7 MAI.

Le marché au coton est toujours languissant; aujourd'hui la vente n'a pas excédé 1,500 balles; middling, de 9⅝ @ 9¾.

Le sucre est ferme et la demande est bonne; il s'est vendu 200 boucauts de 5½ @ 5¾ cts pour le fair; à peu près 200 barils de mélasse ont été vendus de 23 @ 24½ cts le gallon.

Il n'y a pas eu de changement dans le marché aux farines. La vente s'est montée à 2,000 barils de $4 45 @ $4 47½ pour l'Ohio et de $4 10 @ 4 50 le St Louis et les Illinois. A peu près 5,000 sacs de maïs se sont vendus de 48 @ 52 c. le boisseau.

Les provisions se maintiennent bien; le porc est en demande; les ventes se sont montées à 300 barils, $14 87½ @ 14 87½; au détail il vaut 15, le bacon est en demande de 6½ @ 7 pour les épaules et de 8½ @ 9 pour les plats côtes.

Le whiskey se vend de 19½ @ 19¾ cts le gallon rectifié.

Le change est toujours le même: Sterling, 109½ @ 110½—Paris, $f 15 @ $f 05—Traites sur New-York, ½ @ 1 pour cent—Checks, ½ @ 1 pour cent de prime.

Le fret a une tendance à la hausse.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPEDIES.—
Steamer Beacon, Shaw, do Montgomery.
Navire Tamarac, [illegible], pr Hull.
Woodside, Barstow, pr Liverpool.
Norman, Fay, pr Liverpool.
Barque Adler, Thiel, pr Hambourg.
Loretto Fish, Gates, pr Cardenas.
Gondolfo, Calotta, pr Palerme.
Brick American, Decker, pr Cardenas.
Goelette James K Polk, Ellis, pr Pensacole.
Louisa Sears, Sears, pr Apalachicola.

—ARRIVES.—
Steamship Monmouth, Swift, de la Havane.
Steamship Pampero, Hunter, de Galveston.
Barque Horace, Alley, de Boston.
Goelette Edward, Prescott, de Philadelphie.
Powhatan, Caro, de Pensacole.
Maria, Johnson, de Pensacole.
Pour les steamboats, voir notre partie anglaise

—MEMORANDA.—
Boston, 22 avril—Arrivé, navire Dirigo, de la N-Orléans.
Baltimore, 30 avril—Arrivé, navire Koalm, de la N-Orléans.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Henry Willis, sont priées de les faire connaître au soussigné, avocat de la succession. A. PITOT Junior, à la Banque des Citoyens, rue Toulouse. 8mai—

PORTEFEUILLE PERDU.—Il a été perdu mardi le 6 mai courant, entre le bureau du juge Derbès et Alger et de retour en ville, en allant traversant par le ferry de la première municipalité, et par celui de la troisième en revenant, un portefeuille contenant deux billets souscrits par C. Filmau et à son ordre, chacun de la somme de cent soixante seize piastres soixante six 2/3 cents, datés le 12 avril 1851, payable à six et douze mois, parafé Ne Variatur par D Prieur, notaire public. Quelques mandats au comptant de la Troisième Municipalité, montants ensemble à la somme de cent quatre vingt piastres. On ne se rappelle pas en faveur de qui ils sont tirés, excepté un en faveur de J Chartier, de la somme de cinquante piastres; et plusieurs autres papiers, tels que billets à ordre, memorandum, etc, un billet à ordre de S. Audler pour la somme de $455, en faveur de Thomas Hynes, payable à vue; un billet de F. Coquette pour la somme de $46 à l'ordre de T. Hynes, daté du 6 avril dernier, payable à 90 jours de date. Le portefeuille porte le nom de B Doitrau sur la couverture. Une récompense raisonnable sera donnée à la personne qui le rapportera avec son contenu à P J A d'Hémécourt, Esq, voyer de la Troisième Municipalité, rue Marigny, No 65, entre Grands-Hommes et Craps. 8 mai—3m10j

Liquidation—Liquidation.
RUE ROYALE, 141.
MLLE GUERIN a l'honneur de prévenir les dames qu'à partir de ce jour elle vendra au prix coûtant et au-dessous, ce qui lui reste de marchandises. On trouvera chez elle des chapeaux de paille et de crin de toutes nuances et des plus nouveaux, des châles et arragonnaises en mousseline brodée, de la lingerie pour enfans et quantité d'articles de fantaisie. Tout doit être vendu avant le départ de Mlle Guérin pour France, où elle fera de nouveau un assortiment complet. 8mai—15

A LOUER—Un bureau situé rue de la Douane, No 62, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale. Possession en sera donnée le 15 courant. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & CO, 22, rue St-Louis. 8 mai

A LOUER—La maison en briques à trois étages, située rue Bourbon, No 80, entre Conti et Bienville. Elle sera délivrée en bon ordre le 1er juin prochain. S'adresser à G. TOURNADE, No 75, rue Conti. 7mai—

CHEVAL A VENDRE—Les personnes désirant acheter un cheval de monture pour dames pourront trouver ce qu'il leur convient au No 77, rue de la Douane. 8 mai—30

LIQUIDATION!!
Les soussignés désirant clore entièrement leur stock de vins EXTRA FINS, offrent à grand rabais ceux-ci après—
30 caisses grand vin Haut Brion de Larrieu;
75 caisses vieux Lafitte, 1840, de Cruse et Hirschfeil;
25 caisses vin Latour supérieur, d'Henriette Deonna;
55 caisses vin vieux Château Cheilet;
15 caisses Laffitte 1845 de R. Redon;
30 caisses vieux St-Estèphe;
75 caisses Hermitage d'Alexis Lemonnier;
32 caisses Chateau Leoville;
30 caisses Lafitte et Latour en 1/2 bouteilles;
12 caisses vieux Muscat de Frontignan;
21 caisses "exquisitos Muscatel de Lisboa;"
43 caisses vin blanc Château Preygnac 1842, de Larrieu;
25 caisses vin blanc Sauternes de 1842, de Martigue et Bigourdan;
20 caisses vin blanc à l'emerie de P. F. Eyquem;
15 caisses vin blanc de Chablis;
45 caisses Clos de Vougeot et Chambertin en grandes et 1/2 bouteilles;
200 bouteilles très vieux Porto pour malades;
250 paniers de Champagne des premières marques;
300 barriques et demi barriques vins rouge et blanc pour familles: vieux Cognac, Madère, Sherry, liqueurs superfines, &c, &c, à une très grande réduction de prix, à vendre par LOREILHE & CO, Encoignure Royale et Douane.
Nota—Tous ces vins sont garantis sous tous les rapports; ils sont très limpides et sans le moindre dépôt. 8mai

Quartier Général.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 7 mai 1851.
Ordre spécial.
Les officiers de ligne du régiment d'infanterie de la Légion se réuniront samedi le 31 mai, à quatre heures de l'après-midi, afin de procéder à l'élection d'un colonel commandant le dit régiment en remplacement du colonel Justin Dussi, démissionnaire.
L'élection sera présidée par l'inspecteur de brigade le major F Chatry, assisté du major O Bickholds et du capitaine Canonge. Le scrutin sera clos à six heures de l'après-midi.
D AUGUSTIN, Brigadier Général.
S S WALDO, aide de camp. 8 mai

VINS FINS—22 barriques vin rouge, [illegible]

La Tyrolienne,
PAR H. ROLLING.
Le succès de cette nouvelle POLKA ALLEMANDE, exécutée par l'orchestre du Jardin de Tivoli, a engagé l'auteur à la publier et à l'offrir en vente dans les principaux magasins de musique. 6mai—9

ASAMBLEA GENERAL.
SOCIEDAD IBERA DE BENEFICENCIA MUTUA.
Se previene á los socios, que el sabado proximo 10 del corriente, á las 4 1/2 en punto de la tarde, en la sala de Orleans, tendrá efecto la Asamblea General, que prescriben los Reglamentos en el articulo 2do Seccion 1a.
Se espera la mayor puntualidad de la parte de todos los miembros.
De orden del Presidente.
Nueva Orleans, mayo 6 de 1851.
FDO DE FUENTES, Secretario tesorero.
NOTA—Esta Asamblea se efectuará, con el numero de socios que se hallen presentes el dia i hora indicada en el presedente anuncio.
6mayo—5

TABAC—70 balles tabac de la Havane, en débarquement du steamer Monmouth, à vendre par S DE VISSER & CO, 26, Vieille Levée. 8mai

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques et qualités, en main.
CACAO—Un petit lot de Guayaquil supérieur, à vendre par J. M. CABALLERO, No 36, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

CIGARES DE LA HAVANE—650,000 Imperiales, regalia, Canones, Millares, Prensados, panetelas, Damas, Londres, etc, etc, des meilleures marques, telles que Figaro, Cabanas, Cabargas, Partagas, Fragancia, El Sol, Dos Hermanos, Lord Wellington, Hilfide, Nereydo, Cobden, Sevillana, Patron, Sebillas, Isabel de Valdomero, Ambrosia, Villate, etc etc, en magasin et à vendre par D BORNIO Jr, 34, rue Gravier. 7mai

A VENDRE à livrer par le brick Cesare, venant de Marseille:
250 caisses vin muscat;
100 do olives verdales;
50 do capres;
50 do vermouth.
DOMINIQUE LANATA, 9 & 10, rue Jefferson. 8mai

LA société qui existait entre Chagnon et Jalbert, est dissoute d'un commun accord à dater du 5 courant. Les personnes qui doivent à la susdite société, sont priées de se présenter pour solder leurs comptes, soit à l'un ou à l'autre des dits associés. L. N. JALBERT, J. N. CHAGNON. 7mai—3f

Machines à vapeur à vendre.
UNE machine à vapeur horizontale, de la force de vingt chevaux, avec ou sans bouilloire, convenable pour moulins à scie et à moudre.
UNE MACHINE à action verticale, de la force de vingt-cinq chevaux, avec ou sans bouilloire. Ces deux de seconde main. S'adresser à Cook & Otney Entreprise Works, encoignure Clara et Calliope ou à B. E. VOSE, Rue Poydras, No 7[illegible]. 7mai—9

MAISON CORA GIOVANOLI
Patissier, Confiseur, Liquoriste.
170, rue de Chartres.
MME VEUVE CORA a l'honneur d'informer le public qu'elle continue les affaires et qu'elle fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance. 7 mai—3

AVIS.
LE soussigné partant pour France, informe le public qu'il a donné sa procuration à M J Lauveau. Ceux qui ont quelques réclamations à faire peuvent les lui présenter au No 14, rue Toulouse. 7 mai—3 LOUIS DASSAC.

JALAP—36 balles jalap reçues par le Mary Ellen de Tampico, et à vendre par BERNARD TURPIN, No 24, Vieille Levée. 7mai

L. BINOCHE,
30, rue de Chartres, Encoignure Douane,
ETANT sur son départ pour France, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'il vendra à partir de ce jour toutes les marchandises composant son riche assortiment, à des prix extrêmement réduits.
Il profite de cette occasion pour annoncer aux dames qu'il se chargera des commissions qu'elles voudront bien lui confier et qu'il y apportera tous ses soins. 3mai—1

UNE dame française nouvellement arrivée désire se placer comme institutrice ou pour voyager, et se chargerait entièrement des enfants. S'adresser chez Mme SIMONIN, Marchande de nouveautés, No 29, encoignure St-Philippe et Bourbon. 3mai—3

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ! dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'élixir procréatif [illegible] du Dr. LARZETTE [illegible]

ATTENTION, LISEZ ET RAPPELEZ-VOUS. [illegible] JUDSON & Co, No 9, John street, New York. [illegible]

ECOLE DE MARINE,
FELIX FERRIERE professeur de grec, latin, &c, prévient le Public, qu'il vient d'ouvrir une école préparatoire de marine, rue de Chartres, 145, où il sera visible depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures du soir. [illegible] 15 av—1m

A LOUER à bon marché—Une maison en brique à étages située encoignure St-Ferdinand et Levée. S'adresser à J. B. DUCRET, Rue St-Louis No 14. 3mai

CAPSULES pour bouteilles—4 caisses numéros assortis, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 3mai

CAPSULES—4 caisses capsules cannelées fendues de la marque F l, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille-Levée. 3 mai

GARANCE—1 barrique garance de Hambourg, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 3mai

A VENDRE en débarquement du navire Lexington, arrivé du Havre:
100 caisses absinthe Ed. Pernod;
3 tonneaux fromages Gruyères, à vendre par J N CURIEN, 32, rue Dumaine. 19 avril

EN magasin—50 caisses absinthe Yerain & Lecoultre;
20 do do Ed. Pernod;
20 do kirsch C. F. Berger;
20 do vermouth de Colin & Co;
50 paniers veritable guignolet d'Anger;
10 meules fromages Gruyère, à vendre par J N CURIEN, 32, rue Dumaine. 19 avril

ADR. Z. CAVELIER — L. F. MAXENT
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No 169,
INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux.
80 barriques vin rouge C C Queyries, pour fam; 1847
8 do do " La Mission, 1847
4 do do " do 1844
189 caisses do " do 1842
189 do do " Haut Talence, 1841
A vendre par CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale. 4mars

MAISON FRANÇAISE,
Encoignure Canal et Bourbon.
L'IMMENSE succès obtenu l'année dernière par la maison du soussigné, l'a obligé à multiplier ses efforts afin de mériter la continuation si flatteuse du patronage dont il est honoré: il est fier de dire que son assortiment de hautes nouveautés, confectionnées pour dames, surpasse en nombre et en beauté, tout ce qui a été importé jusqu'ici à la Nouvelle-Orléans. Non seulement, les manteaux en cachemires ouattés et de toutes couleurs sont en grand choix, mais il y a aussi une quantité considérable, de tout ce que la FASHION parisienne a pu produire de plus gracieux en mantelets, surtouts dans toutes les étoffes. Ils se composent de glacé, damas, gros de tour, moire, satin de Chine, velours, [illegible], hermine, petit gris, Cigne et Lix.—Une mention spéciale doit être faite pour le surtout JENNY LIND. Jamais l'élégance de la coupe, l'harmonie des ornements ne s'étaient rencontrés réunis, dans un article de toilette, d'une manière aussi heureuse: ce n'est ni un mantelet ni un manteau, ni un surtout; c'est quelque chose de gracieux, de parfait! A cette expédition est joint un grand assortiment de soieries pour robes, telles que, glacé de toute couleur, moire blanche et noire, gros d'Orléans, damas royal, Pompadour, soies brodées et brochées, à ramages, [illegible] de toutes couleurs, unis, chinés, imprimés, [illegible]; toile Chine, Californie, foulard pour robes, cachemires en pièces et en châles, écharpes en dentelle; tulles, malines, grand choix de cols et pelleries, mousselines brodées, et dentelle fil, valenciennes, ganteries diverses, rubans, ceintures, peignes d'écailles, boucles, bretelles, jarretières, porte monnaies, sacs, éventails ordinaires et très riches, robes brodées blanches, mouchoirs de batiste à ourlets, festonnés, brodés, avec et sans valenciennes de $5 la douzaine à $60 pièce; aussi à vignettes en couleur, parapluies, ombrelles unies, brodées, glacées et en dentelle, crêpe, crêpé et Lisse, bas de soie, dito fil, unis et brodés, noir et blanc, velours pour robes, et en général, tout ce qui comporte la toilette des dames.
Les F. F. trouveront des ornements, maçonniques dans tous les grades. R. D. FANIS, 104, rue du Canal, encoignure Bourbon. 18 oct

A. Hernandez,
Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.
RUE ROYALE, 130, HOTEL ST.-LOUIS.
M HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement situé à côté de celui qu'il occupait rue Royale, [illegible]

[illegible]

LE soussigné, partant pour France, informe le public qu'il a chargé de sa procuration, M J Mielson, No 47, rue de Chartres. 8 mai—2 P. IBOS.

ON demande une MULATRESSE ou NEGRESSE sachant faire la cuisine française, blanchir et repasser. De bonnes références seront demandées. S'adresser de suite rue de Chartres, No 36, au premier. 6mai

ON demande une femme pour servir de concierge dans une maison de la ville. S'adresser au bureau de "l'Abeille." 6 mai

BOUCHONS—10 demi balles, 1re qualité, pointue, convenables pour bouteilles à bière, à vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 6mai

CHAUDIERES à sucre en fer fondu et battu, dimensions assorties, à vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 6mai

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers, du Havre, dans les magasins de la Douane, à vendre par J Y DE EGANA, 37, rue Bienville. 6mai

A VENDRE à l'arrivée du navire Cesare, incessamment attendu de Marseille:
50 barriques vin rouge de Bergasse; 50 paniers de 144 bouteilles vides; 10 balles amandes; 10 balles noix de Grenoble; 118 caisses salaisons; 100 caisses muscat de Frontignan, 1re qualité, par B TALAMON, 182, rue Royale. 7mai

FROMAGES DE GRUYERE—60 meules en magasin; 85 meules attendues par le navire Cornelia, du Havre; le tout de 1re qualité et à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale. 7mai

VINS ROUGES ET BLANCS—3 barriques vieux vin rouge Grand Château Léoville;
4 barr. vieux vin rouge Ch. H.-Brion, 1841;
6 do do Clerc Milon Pauillac, 1844;
10 do do St Julien Medoc, 1844;
30 do do Ch St Corbian, 1842;
14 do vin rouge bon ordinaire pour familles;
30 barils vin blanc Haut Sauterne, 1847;
12 do do do 1847;
16 do do do 1849;
En magasin et à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale. 7mai

HUILE D'OLIVES—200 paniers en grandes et demi bouteilles, de la marque James Plagniol, à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale. 7mai

EAU DE VIE—1/2 et 108 pipe cognac Martellon, 4me preuve;
10 quarts pipe cognac J B Clerc, 4me preuve;
10 do do M Daniel, 1re do
16 do do Martellon, 1re do 1832,
4 do do J J Dupuy, 1re do 1844,
15 do do Henry Hutton, 1re do 1835,
10 do do do 1800,
4 do et 1/8 do J B Clerc, 1re do 1798,
A venir d'importation directe par B TALAMON, 182, rue Royale. 7mai

DIVERS—Sardines à l'huile en 1/4 et 1/2 boites, eau de fleur d'oranger en flacons ordinaires et de fantaisie, bouchons de differents prix et qualités, savon de Marseille, anisette de Chauvet fils, en caisses de 25 paniers, vin blanc en caisses de 12 et de 24 bouteilles, vin rouge St Julien en caisses de 12 bouteilles, huile de Vierge, &c, &c, à vendre en magasin par B TALAMON, 182, rue Royale. 7mai

ABSINTHE SUISSE—100 caisses A Jeanrenaud, 75 caisses L Richardet, à vendre pour clore une consignation, par B TALAMON, 182 & 184, rue Royale. 7mai

DIVERS—300 boites chandelles de l'Etoile; 150 do blanc de baleine; 300 boites d'amidon; 600 do savon de Winchester; 150 do amidon de perle; 300 barillets de clous; 50 do plombs assortis; 30 tierçons riz frais de la Caroline, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22 & 24, rue Gravier. 6mai

DIVERS—35 barriques côtes de lard salées; 40 do épaules; 25 do jambons; 500 barillets de lard; 50 tierçons jambons sucrés; 100 boucauts et demi boucauts mess beef; 20 barils beurre de Goshen; 50 barillets plomb, numéros assortis; 200 boites bière et porter, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22 & 24, rue Gravier. 6mai

GROCERIES—300 sacs café Rio; 50 do Laguayra; 125 do Havane; 50 do Old Government Java; 150 paniers de sucre; 500 boites thé noir et vert; 150 boucauts mélasses, [illegible] barils whiskey rectifié; 10 barils do 200 barils Old Monongahela; 60 boites tabac Virginie et Tennessee; 10 caisses tabac à chiquer; 300 barils farine superfine et extra de St Louis, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22 & 24, rue Gravier. 6mai

SACS ET CORDES—1250 pièces et demi pièces sacs en pitre, du Kentucky: 1500 rouleaux de cordages du Kentucky et du Missouri, et 40 balles ficelles, à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22 & 24, rue Gravier. 6mai

CHAMPAGNE—100 paniers pints et quarts Montebello Brand, à vendre par McDOWELL, MILLS & Co, 90, Gravier. 6mai

EN débarquement des navires Joliet, Prince de Joinville et Pacific:
Sirop de Limon—25 caisses tabac à priser Macouba et Ecossais; 50 do amidon, 100 boites de Philadelphie, bière et cidre, 100 caisses Reynolds pâtés aux fruits, à vendre par E J HART & Co, 70, rue Tchoupitoulas. 6 mai

EPICE—10 barriques clous de girofle, 20 sacs piments, 300 rouleaux [illegible], à vendre par E J HART & Co, 70, rue Tchoupitoulas. 6mai

PLONGE, 47, Vieille Levée, offre à vendre:
120 barriques vin de P Durand, au drawback;
150 do do do en magasin
100 quarts de vin de Porto Miguel Reig;
100 do do do [illegible];
120 do do de Madère do.
12 barriques vin de Bordeaux, pour familles;
20 do do Medoc Tardieux,
200 caisses vin Médoc vieux;
9 paniers Champagne A Garreaux;
10 do do de Vautrein fils, etc;
20 do huile d'olive Plagniol;
10 vinaigre Medoc en caisse;
16 barriques vin de Genouillac et Valery, reçu par le navire Montreal, de Bordeaux. 5 mai

VEAUX CIRES—40 douzaines veaux cirés, de la marque de Trouve Chauvel, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres, au 1er. 5 mai

FROMAGES DE GRUYERE—15 meules fromages de Gruyère, qualité supérieure, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres au 1er. 5 mai

VIN DE XERES—6 quarts vins superfins de Xérès, de Porto et de Madère, à vendre à des prix reduits pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres, au 1er. 5 mai

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.—Une caisse toile du Nord,
Une caisse toile Canton,
Deux caisses tapis de table,
Deux caisses chapeaux de paille pour femme,
Deux caisses corsets sans couture.
Le tout à vendre à des prix réduits pour clore des factures, par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres, au 1er. 5 mai

KIRSCH—30 caisses kirsch de la Forêt Noire, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres, au 1er. 5 mai

200 PANIERS vraie huile Plagniol;
15 barriques vin pour familles;
50 barriques vin ordinaire;
25 barils vin blanc bons crus;
34 cognac marque Caiman, sous les clés de la douane;
16 do bonne marque;
10 huitièmes Madère au-dessus de l'ordinaire;
5 1/4 do do do;
5 barils vin de Porto F Durand;
50 caisses vin rouge vrai chateau Léoville 1845;
50 do do do ordinaire;
60 milliers bouchons de différentes qualités;
Vin blanc en caisses différentes marques en demi et grandes bouteilles;
Damejeannes vides, à vendre par L. MAJESTE, 60 Vieille Levée entre St-Louis et Conti. 2 mai

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Montreal, venant de Bordeaux—
12 demi pipes eau de vie de Castillon.
110 barriques vin rouge; 10 barriques vin blanc, 110 barils vin blanc. G. M LUCAS, 30, Bienville. 15 av

A VENDRE pour cause de départ, à l'amiable: La négresse VICTORINE, créole, âgée de 25 ans environ, avec ses deux enfans, mulâtres; ALFRED, âgé de 9 ans et demi; GEORGE, âgé de 5 ans et demi. Victorine sait faire un peu de tout, elle est très bonne gardienne d'enfans, bonne domestique, intelligente, d'une probité à toute épreuve.
CHARLOTTE, griffe américaine, âgée de 37 ans environ, enceinte, depuis 8 ans dans le pays, avec ses deux enfans, Mary, âgée de 7 ans et Célestie, âgée de 2 ans environ.
Charlotte est parfaite blanchisseuse et repasseuse, bonne cuisinière, bonne domestique, sachant un peu coudre, très probe et très fidèle.
Ces domestiques sont garantis de tous les vices et maladies prévus par la loi. S'adresser rue Bienville, No 154.
Aussi—Le loyer de la dite maison, à bas prix, pour les mois d'été. 21av—15f

P. CUSACHS, importeur de Drogues, Peintures, &c, informe le public qu'il a transporté son dépôt général de drogues en gros et d'affaires étrangères au coin des rues Royale et St Philippe. La pharmacie continuera comme par le passé à l'ancienne demeure au coin des rues Condé et St Philippe. De cette manière les deux départements d'affaires étant distinctes, le public sera plus satisfait et mieux accommodé. 21 av

GRAND CHOIX DE PIANOS.
A. PERIER, RUE ROYALE, 310.
A l'honneur d'informer les Amateurs d'excellens pianos, qu'il vient de recevoir des fabriques de MM. PLEYEL et d'ERARD, des pianos d'un genre nouveau. Pianos à queues, pianos droits, picolos à 7 octaves, système en cuivre, d'Erard, à vendre à des conditions avantageuses, par A. PERIER, 310, rue Royale. 27fv

HARMONIUMS et PIANOS MECANIQUES de Debain, picolos à 7 octaves—Sur lesquels une personne qui n'est pas musicienne peut, en 2 ou 3 séances, exécuter tous les airs en général; morceaux d'opéras, polkas, mazurkas, et des difficultés impossibles à surmonter avec les doigts. Ces pianos possèdent un clavier comme les autres, et les marteaux frappent sur la même corde que le mécanisme. A. PERIER, rue Royale, 310. 27fv

HUILE D'OLIVE—300 paniers huile d'olive; 300 paniers au drawback; 100 caisses do do. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 29 av

DAMEJEANNES—300 damejeannes de 5 gallons; 100 do de 3 gallons; 300 do de 2 gallons, et 300 do de 1 gallon; à vendre par PAUL JUGE FILS & CO. 27, rue St. Louis. 29av

MUSCAT DE FRONTIGNAN—100 caisses muscat en magasin; 150 caisses muscat au drawback. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 29av

VIN BLANC—100 barils Haut Sauterne; [illegible] PAUL JUGE FILS & Co, [illegible] rue St-Louis

[illegible]

RAIL ROAD DE LA NOUVELLE-ORLEANS, JACKSON ET LE NORD.
Avis est par le présent donné que les livres de souscription pour les actions du Rail Road projeté entre la Nouvelle-Orléans, Jackson et le Nord seront ouverts jeudi 1er mai 1851, à 9 heures A. M. aux endroits suivans, sous la direction des membres du comité permanent des voies et moyens, savoir:
JAMES ROBB, Banque rue du Camp.
LEONARD MATTHEWS, bureau de la Compagnie du Soleil, encoignure Camp et Commune.
W. H. GARLAND, bureau du trésorier, Seconde Municipalité.
PETER CONREY Jr., Banque rue du Canal.
J. P. BENJAMIN, bureau rue Canal.
H. C. CAMMACK, rue Carondelet.
Hon. ISAAC T. PRESTON.
J. P. HARRISON, Maison Payne & Harrison, rue du Camp.
Col. W. J. CAMPBELL, bureau du Gaz.
J. BALDWIN, Compagnie d'Assurance, Southern Life, rue du Camp.
GLENDY BURKE, rue du Canal.
R. W. MONTGOMERY, rue du Canal.
H. J. BUCKNER, bureau Buckner & Stanton, rue Gravier.
A. D. KELLY, Maison Kelly & Conyngham, rue du Camp.
GEORGE CLARK, Notaire rue du Camp.
Les personnes ci-dessus désignées sont les agents officiels choisis par la Convention. Toutes personnes de la ville ou de la campagne qui s'intéressent à cette entreprise peuvent obtenir des listes de souscription et les pouvoirs à cet effet, en s'adressant à James Robb à la Banque.
Les propriétaires des journaux de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lafayette et des campagnes sont invités à ouvrir des listes de souscription.
Par ordre du comité.
JAMES ROBB, Président.
JOHN CALHOUN, Secrétaire. 1 mai

LA société existant sous la raison de TROISGROS & CO., a été dissoute ce jour par consentement mutuel.
J VILLARRUBIA, Jr., CHS METEYE, S DE VISSER, E TROISGROS, en comman.
Les affaires de la ci-devant société TROISGROS & Co seront continuées par nous, sans interruption, sous la raison de S DE VISSER & CO. S DE VISSER, J VILLARRUBIA, CHS METEYE.
Durant mon absence de cette ville, M. S DE VISSER aura ma procuration. Nelle-Orléans, 1er mai 1851. E TROISGROS. 5mai

M. RICHARD CLAGUE, *Peintre de Portraits*, a transporté son atelier de peinture, au No 102, rue Royale, entre St Louis et Conti. Il prend des élèves pour le paysage, la figure, l'aquarelle et la peinture. 15av—30f

GLACES ET SORBETS.
L'ETABLISSEMENT installé l'année dernière sur le ferry de la première municipalité, pour la vente de GLACES et SORBETS, &c sera ouvert de nouveau à partir de dimanche prochain, 27 du courant. Le propriétaire fera tous ses efforts pour plaire aux personnes qui visiteront son établissement; elles peuvent être assurées d'y trouver constamment toutes sortes de rafraîchissemens pour la saison. C. KILLILI & CO. 26av—30

Fashionable Store,
Encoignure St-Charles et Commune.
LE soussigné a l'honneur de prévenir ses habitués et le public en général, que son départ pour France est fixé du 10 au 12 mai prochain; il est prêt à recevoir tous les ordres qu'on voudra bien lui confier, il ose espérer, par le soin qu'il a toujours apporté aux commandes qu'on lui a données, conserver leur bienveillant patronage. J DUTOURNAU, Encoignure St Charles et Commune. 1av—15

HABILLEMENS D'ENFANS
36, rue de Chartres.
NOUS recevons par le Prince de Joinville et le steamer Union,
UN NOUVEL ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS
pour enfans et jeunes gens, comprenant toutes les dernières modes d'été, que nous offrons en vente à très bas prix. LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 26 avril

HABILLEMENS D'HOMMES POUR L'ETE.
36, rue de Chartres
NOUS recevons par les navires "Prince de Joinville," "Union," et Wm B Travis, de New-York
UN NOUVEL ASSORTIMENT D'HABILLEMENS D'HOMMES,
comprenant toutes les dernières modes d'été, que nous offrons en vente à très bas prix. LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres. 1 mai

Par le navire UNION.
Habillemens d'enfants et jeunes gens.
UN grand assortiment d'habillements d'enfants, à vendre par STUART. Au dessus du magasin de Chapeaux de d'Arcy, Nos 1 et 3 rue Chartres. 28 av

Habitation à vendre à l'amiable.
UNE jolie habitation, ayant 400 arpents de terre, située à environ 5 milles de Mandeville, paroisse St-Tammany. Cette terre se trouve à l'angle du chemin Pine Grove et Springfield. Elle est entourée de terres publiques; il y a sur la dite habitation une bonne maison d'habitation, cuisine et autres petites bâtisses, pompe, arbres fruitiers, etc. On peut traiter à l'amiable, en s'adressant à M. JOSEPH COLOMER, Madisonville. 1av—3m

Habitation sucrière à vendre.
Par suite de dissolution de société l'on offre à vendre, une vaste et belle habitation nouvellement établie, située sur les bords du Bayou Teche, ayant 35 arpents de face au dit bayou, mesurant en superficie 3,000 arpents, dont environ 600 arpents sont entourés et en culture dont environ 300 ar. sont en cannes et 200 à 250 en maïs. Une partie de terre en culture est parfaitement égouttée par de grands canaux, et une quantité de fossés. La dite terre contient environ 1,500 arpents de bois et est à l'abri de toute inondation.
Pour le prix, l'inventaire, et les conditions qui sont avantageuses, s'adresser à MM Holland et Bandoin, notaires, 36 rue de la Douane, ou à M. H. Gilly, No 32 Vieille Levée.
On vendra l'habitation seule, ou avec 34 esclaves. 12 mars—2m

Six Esclaves à Vendre
Pour cause de départ.
PERSELLA, griffonne, âgée de 32 ans, avec ses deux enfans, ALEXANDRE, âgé de 13 à 14 ans, et une fille de 2 mois; Persella est créole, parle anglais et français, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse;
MERY, négresse, âgée de 38 à 40 ans, créole, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse;
MARIANNE, négresse, âgée de 13 à 14 ans, bonne domestique de maison, sachant faire un peu de tout.
MASSON, mulâtre, âgé de 15 à 16 ans, bon domestique de maison.
Pour les conditions, s'adresser au "Crescent Coffee House", encoignure St Charles et Gravier. D. CASAS. 2mai

A. D. Grieff et Co,
Marchands de Comestibles en gros et Commissionnaires.
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE, *ET AGENTS*
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,
Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée, *Nouvelle-Orléans.*
A. D. GRIEF. S. A. KINGSLAND. W. M. GREENWOOD. 16nov—a

Marchandises Seches.
Toileries.
LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes:
Toiles d'Irlande 4/4 sans apprêt;
do do pour taies d'oreiller;
do do à draps en 6, 10 et 12/4.
Ouvrés damassés pour nappes 8 et 10/4.
Nappes damassées, en toutes grandeurs;
Serviettes do do do;
do et services toile à barres rouges;
Ouvré à œil de perdrix, ouvré de Russie,
do dit Huchaback;
Toiles de Paris et batiste;
Mouchoirs batiste, dans tous les genres;
Coutil uni blanc et écru;
do fantaisie, un grand assortiment;
Toiles du Nord;
Ginga et fil d'épreuve;
Brins fil pour moustiquaire.
Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises, convenables pour la saison, et que nous offrons au public à des prix modérés. BARRIERE, LACAPERE & CO, 20, rue de Chartres. 24m

Papiers peints.
DELCROIX,
RUE DE CHARTRES, 106, *entre St-Louis et Conti,*
A L'HONNEUR d'annoncer à MM. les entrepreneurs et aux personnes qui ont besoin de faire tapisser leurs appartemens, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages:
11,000 ROULEAUX Papiers Peints
Des dessins les plus nouveaux et des meilleures fabriques de Paris. Les personnes qui voudront bien visiter ses marchandises seront convaincues qu'il est impossible de trouver mieux et meilleur marché. Il reçoit constamment tout ce qui paraît de nouveau dans ce genre, PAPIER COMMUN PETIT SATIN, GLACÉ, DEVANTS DE CHEMINÉES, CIELS DE LITS, MARBRE AGATHE, TENTURES [illegible], etc. etc. IL SE CHARGE DE LA POSE DU PAPIER. DELCROIX, rue Chartres, 106. 17 av

4 Caisses chapeaux de soie, en débarquement du navire Old England, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins. 29 avril

2 Caisses barèges nouveaux, en débarquement du navire Lexington, du Havre, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins. 29 avril

5 Caisses fusils doubles, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins. 29 avril

2 Caisses lasting noir, en débarquement et à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins. 29 avril

CAFE—300 sacs café Rio, Havane et Java, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis. 24av—5j

SERRURES FRANÇAISES—28 caisses serrures françaises de numéros assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22, rue St-Louis. 15avril

P. CUSACHS a transporté son bureau ainsi que son magasin pour la vente des drogueries, peintures, huiles, bouchons, et fruits d'Espagne, et autres articles d'importation directe, à l'encoignure des rues Royale et St Philippe. 17 av

LA pharmacie du soussigné continuera avec une attention exclusive et spéciale à l'encoignure des rues Royale et St-Philippe. P CUSACHS. 17av

MM. J. J. CUSACHS & S. OBRIEN ont, pendant mon absence [illegible] P. CUSACHS. 17avril

[illegible]

EXPRES POUR LA CALIFORNIE,
DE DODGE & Co.
Via Chagres et Panama.
CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie et les Iles Sandwich. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery; celui de Panama est dirigé par M. George Fisher, un de nos Associés. M H D B Cutter est notre agent pour Chagres. Le service est fait par nos propres bateaux sur la rivière de Chagres, sous la direction d'un agent spécial, et de cette manière, ils pourront expédier toutes les marchandises avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer.
E W WILEY, ancien Agent de DEERING & WILEY, No 51, rue du Camp. 26mars

Victor Hébert,
Libraire, Papetier et Marchand de papier peint,
149, Rue de Chartres,
PREVIENT MM. les négociants et marchands, qu'il vient de recevoir par le navire Lexington, du Havre:
3 Caisses de registres pour comptabilité, de qualité supérieure, comme journal, grand livre, livre de caisse et de toutes dimensions. 29av

VIC. HEBERT.
149, *rue de Chartres.*
NOUVEAUTES reçues par le navire Lexington, du Havre:
Claudie, drame, par George Sand;
La Dame de Pique, opera comique de Scrib et Halévy;
La Goguette ancienne et moderne, recueil de chansons;
Champfleury, contes;
Murger, scènes de la Bohême;
Lamenais imitation de J. C., &c, &c.
Abonnement à toutes les publications françaises, &c, &c. 29av

Vor HEBERT.
149, RUE DE CHARTRES,
VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de
Papier peint.
Dessins les plus nouveaux et à tous les prix, pour Appartements, Cafés, Restaurants, &c, &c, &c.
Aussi—Bordures de tous genres, Ciels de lit, Devants de cheminée, &c, &c. 11mars

H HARTKOPF,
FACTEUR DE PIANOS,
Rue Royale, No 172, entre Toulouse et St-Pierre,
ETANT obligé de s'absenter de la ville pour trois mois pour faire un voyage en France et en Allemagne, a l'honneur d'informer le public qu'il se chargera des commissions de pianos, harpes, musique, &c. Il tâchera, dans cette circonstance, de mériter la confiance et le patronage dont il a été l'objet depuis son arrivée à la Nouvelle-Orléans. Pianos supérieurs à vendre à bas prix avant son départ. 29 av—15

Changement de Domicile.
LE DOCTEUR J. VIGNE prévient ses connaissances et le public qu'il a transporté son domicile au No 94, rue Hôpital, entre Royale et Bourbon. 30av—1m

AVIS.
LE DOCTEUR SABIN MARTIN, de la Faculté de Paris, étant de retour à la Nouvelle Orléans depuis quelque temps, a l'honneur d'offrir à ses amis et au public, ses services comme médecin, chirurgien et accoucheur.
Sa demeure est rue St-Pierre No 12, en face de la Place d'Armes. 7av—30f

AVIS—Des calomnies ayant été répandues sur mon compte, je me crois autorisé à publier le rendu compte suivant, provenant de la direction du Bureau Médical:
Qu'il soit connu, que nous Président et Membres du Bureau de Direction, autorisons par ces présentes le sieur C M FAUNDERS, M. D, d'exercer la profession de médecin dans tout l'Etat de la Louisiane et qu'il jouisse de tous les privilèges et bénéfices qui en dépendent.
WARREN STONE, M D, A HESTER, M D, C TURPIN, D M P, I LABATUT, D. M, Président, P A BERTRAND, Secrétaire.
Bureau du Dr SAUNDERS, Encoignure Magasin et Marché. 15av—3m

HOTEL WASHINGTON
Extrémité du rail-road Pontchartrain.
LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a pris à bail le magnifique établissement connu sous le nom de Hôtel Washington. Il y fait faire d'immenses réparations et des améliorations sans nombre. Le bâtiment, remis entièrement à neuf offre aujourd'hui à ses visiteurs les plus grandes commodités. Des salles spacieuses, aérées, une large galerie ayant une vue sur le lac, un jardin en pleine culture, une table des plus recherchées, des vins des mieux assortis, un service des plus actifs, voilà ce que l'on trouvera dans le nouveau restaurant.
Au restaurant est adjoint une barre fournie des liqueurs de premier choix, et où se trouvent tous les journaux de la Nouvelle Orléans.
Le soussigné, pour obtenir le patronage du public, ne demande qu'une chose: une première visite. Il est sûr de tenir toutes ses promesses. BERTRAND COMBE. 22 mars—3m

J B Carr & B G Fontenean, Avocats,
NATCHITOCHES (Louisiane),
PLAIDENT devant les Cours de paroisse de Natchitoches, Caddo et de Sabine, ainsi que devant la Cour Suprême à Alexandrie. 19fv—6m

Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à Mrs. McDowell & Co, à New York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glasgow ou Belfast. McDOWELL, MILLS & CO. 26 oct

Gaz—Gaz—Gaz.
Grande Economie.
LES BECS DE GAZ patentés de A. L. SCOVILL, peuvent s'obtenir au No 71, rue Poydras, au premier étage. Ces becs donnent une lumière plus brillante que les autres, et sont beaucoup plus économiques. On en a posé dans plusieurs établissements de cette ville et l'évidence de leur avantage a été reconnue. Une personne sera envoyée à domicile pour les examiner. A R BAKER & Co, Agents. 15av

CHLORURE de Labarraque, sirop de Briant, élixir anti glaireux de Guillie, poudre vermifuge, purgatif et pilules purgatives de Leroy.
Chlorure de chaux sec, en jarres, salsepareilles de Bande et de Townsend, bougies en cire, poudre de Mayor, vermifuge de Fahnestock, &c, &c, &c.
SANGSUES HONGROISES
A vendre par E E MOUGIN, Pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane. 22av

AVIS—Les propriétaires et entrepreneurs de cette ville sont prévenus qu'ils trouveront, en s'adressant rue Roman, No 90, entre Bienville et Douane, quelqu'un qui se chargera de la pose des briques (au millier ou autrement). Il se charge également de toutes espèces d'enduits à un prix très modéré.
Il se transportera à la campagne, au besoin. 3av—3q

Résidence d'été à vendre.
LE soussigné offre à vendre sa résidence d'été, située à la Baie St-Louis, à égale distance des deux wharfs, la terre a un arpent de face au Lac, sur vingt arpens de profondeur, plus ou moins, avec une maison à deux étages contenant huit chambres, galerie tournante de dix pieds, cuisine, écurie, poulailler, maison du gardien, le tout neuf et en bon état; il y a sur les lieux beaucoup d'arbres fruitiers en rapport, entr'autres 200 pieds de vignes, deux citernes neuves de mille gallons chaque, et deux puits, dont un fournit d'excellente eau de source, et en abondance.
Le wharf a mille pieds de long, la cabane à bain peut contenir vingt personnes, le tout construit l'été dernier.
Pour les conditions, s'adresser à G. LEGENDRE, rue Bienville No 11. 27 mars

L. Bornet, de Paris,
74, Rue Dumaine, 74.
AVANTAGEUSEMENT connu depuis plusieurs années pour la FASHION et le fini de ces ouvrages en cheveux, se charge, comme par le passé, de la confection de bracelets, bagues, colliers, épinglettes, boucles d'oreilles, tableaux, bijoux en or pour les cheveux. PARURES JENNY LIND, etc. Sujets allegoriques. 2av

EN débarquement du navire Tennessee, venant de Marseille,
50 barriques vin rouge, marque Bergasse, à vendre par G M LUCAS, 30, Bienville. 29mars—1m

Lots et résidences à Pascagoula.
A VENDRE de charmantes résidences de campagne et lots de valeur faisant face au Golfe du Mexique à Est Pascagoula. Ces propriétés sont les plus agréables de l'Etat pour les bains de mer et les prix sont très modérés.
Les personnes désirant se procurer une délicieuse maison de campagne peuvent s'adresser à M Jacob Baptiste à Est-Pascagoula ou à J. A. Beard, encanteur, Arcade Banks, Nlle Orléans. 17 mars

CONRAD BREGENZER,
SUCCESSEUR DE F. WEIL,
A L'HONNEUR de faire savoir aux artistes et amateurs de PIANOS, qu'il vient de recevoir, par le dernier arrivage, des PIANOS de premier ordre, de la fabrique de M. Pleyel; pianos à queues, picolos et obliques; aussi; un magnifique piano à queue de sept octaves, de la fabrique de M Erard. Ils sont tous garantis pour leur solidité, à des prix très modérés. On fait des échanges.
Location, accord et réparation, rue Royale, 227, entre Dumaine et Ste-Anne. 8 fev—3m

VENTE DE PIANOS,
Pour cause de liquidation.
Une grande quantité de pianos neufs et de seconde main, à vendre à des prix comme il ne s'en est jamais vendu sur place. Pianos d'Erard, pianos de Pleyel, droits et obliques, et le meilleur à queue qu'il y ait en ville, pianos système en fer à sept octaves, fabriqués expressément pour le pays. Tous ces pianos seront vendus bien au dessous de leur valeur pour du comptant. ALLOVON, 44 rue Conti. 12 ms—3m

EN magasin et à vendre—
30 caisses absinthe Yerain Lecoultre;
15 caisses Kirchenwasser Suisse;
200 caisses vin rouge vieux;
100 caisses vin blanc vieux, en bouteilles et demi bouteilles; 20 caisses cerises à l'eau de vie;
500 livres champignons secs;
400 livres saucissons Lyon, cèpes, champignons, conserves, sardines, pâtés de toutes grandeurs et un assortiment de groceries pour familles, à vendre par JEAN FISSE, Encoignure Royale et St-Pierre. 28av

35 barriques vin vieux;
45 do commun pour familles;
25 barils vin blanc;
15 quarts Cognac, à vendre par JEAN FISSE, enc. Royale et St-Pierre. 28av

Vingt-cinq piastres de Récompense
SERONT payées par le soussigné à quiconque arrêtera l'esclave JANE, griffonne âgée d'environ 22 ans, taille de 5 pieds 2 à 3 pouces, figure longue, grosses lèvres, marchant un peu dandinant, ayant de très [illegible] J. A. BERGERON [illegible]

[illegible]

AMUSEMENS.
Théâtre d'Orléans
JEUDI, 8 MAI 1851
BENEFICE DE MME FLEURY JOUY,
La première représentation de GIRALDA,
Ou la Nouvelle Psyché,
Opéra en 3 actes, de Scribe musique d'Adam
INTERMEDE MUSICAL.
Par MM. JAHN, GENIBREL, DULUC, SCOTT, MME DEVRIES.
On commencera par
IL FAUT QU'UNE PORTE SOIT OUVERTE OU FERMEE
Proverbe en un acte.
On commencera à 7 heures.

Théâtre des Variétés.
JEUDI 8 MAI.
LA seconde représentation du CORAN DE CACHEMIRE, suivie d'un BALLET. Le spectacle sera terminé par la pièce DAVID COPPERFIELD.

Portrait de Mme C. Howard.
LE portrait de Mme C. Howard est maintenant terminé et exposé au No 19, rue St Charles. On peut le voir de 9 à 3 heures.
Prix d'entrée 50 cents.
Billets pour le temps de l'exposition $1. 18av

Lac Pontchartrain.
LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il ouvrira dimanche prochain, 6 du courant, son RESTAURANT vis-à-vis l'Hôtel Washington; il espère que ses amis lui continueront le bienveillant patronage dont il a joui jusqu'à ce jour. L. BOUDRO. 4 avril—1m

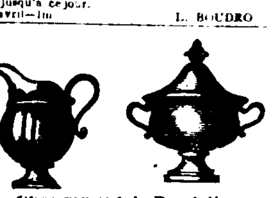

Changement de Domicile.
J. Coulon
A transporté son établissement de FAYENCE PORCELAINE, VERRERIE, etc, de la rue St-Philippe au No 16 rue Condé, Maison Pontalba, entre Ste-Anne et Madison. Le nouveau magasin est ouvert. Il espère que ses pratiques continueront à l'honorer de la confiance qu'elles lui ont témoignée jusqu'à ce jour. 24av—30f

A LOUER IMMEDIATEMENT—Le premier étage d'une maison située rue de Chartres, No 115 entre St Louis et Conti, et composé de plusieurs appartements. Une pension bourgeoise, installée dans ce local, y aurait de grandes chances de succès. S'adresser rue St-Pierre, No 89, Première Municipalité. 25 avril

SAVON ITALIEN MEDICINAL DE GOURAUD.
LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable au dessus de toute contestation. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de peau; enfin c'est le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.
La POUDRE SUBTILE de Gouraud pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.
Le Restaurateur de la chevelure ou VERNIS des CASSIEN, de Gouraud est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie.
La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir foncé ou du plus beau châtain.
Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues une admirable teinte vermeille que le frottement même ne peut enlever.
Le Blanc de Lys de Gouraud, est sans égal pour les teints âcres, rouges et très hâlés ou roussis.
Les préparations du docteur F. Gouraud ne se trouvent véritables, que chez le principal agent G. FARGUE.
Magasin de nouveautés, No 32, rue St-Charles, sous le Verandah. 1ms—3m

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1000 caisses en magasin, formant un grand assortiment de marchandises de saison et convenable pour le marché de la ville et de la campagne, à vendre par G W SHAW, 5 rue des Magasins. 2mars

A louer à bon marché.
Une maison convenable pour une petite famille, ayant quatre appartements avec cabinets, galerie et cour, citerne, cuisine, chambres de domestiques, &c, &c.
La dite maison située rue St-Ferdinand, No 67, entre Craps et Amour. Pour plus de renseignements, s'adresser à [illegible], 99 rue de la Douane. 6av

BRANDY & GIN—50 barils de New-York et esprit pure, à vendre par W F VREDENBURGH, Rue de la Vieille Levée. 7mai

HUILE DE LIN—[illegible] à vendre par W F VREDENBURGH & Co, No 29, Vieille Levée. 7mai

HUILE DE BALEINE—1,500 gallons pure, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 7 mai

CHANDELLES—100 caisses de Robinson Wiggins & Co, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 7mai

POIVRE—50 sacs première qualité, à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 29, Vieille Levée. 7mai

VIN DE PORTO—5 quarts vieux, en magasin, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 7mai

BLANC DE CERUSE—20 tonneaux pur et de première qualité, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 7 mai

SALERATUS—50 paquets marques de New-York, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 7mai

COGNAC—1 demi pipe Magiory 1831, 27 demi et 11 quarts A de Mondore 1840, 9 demi et 6 quart à John Durand & Co, La Rochelle, 1 demi pipe J J Durand 1840, 2 demi et 9 quarts J J Durand 1844; 4 demi et 2 quarts J J Durand 1845; 4 demi et 1 quart J J Durand 1846, 13 demi et 3 quarts J J Durand 1847, 7 demi, et 7 quarts J. L. Prevost, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée. 5mai

GENIEVRE—5 pipes genièvre marque Archer, sous les clés de la Douane, à vendre par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée. 5mai

VIN de Porto F. Durand—667 quarts de la marque bien connue F Durand, sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée. 5mai

VIN ROUGE en Barriques—25 barriques à l'usage des familles, à vendre par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée. 5mai

SUCRE de la Havane—En magasin et à vendre par S DE VISSER, 26, Vieille Levée. 5mai

CACAO—35 sacs de Guayaquil, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 5mai

AMANDES—20 barils douces écossées, 15 do amères et 100 sacs à coques dures. A vendre par B VALLS, 37, rue Commune. 5mai

GRAINES pour oiseaux—15 sacs, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 5mai

TABAC A CHIQUER de Lilienthal—12 barils à vendre par B VALLS, 37, Commune. 5mai

VIN DE JEREZ—45 barils, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 5mai

CIGARETTES des marques Espagnole, Sol et Minerva, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 5mai

CIGARES de la Havane—800,000 des meilleures marques, à vendre par B VALLS, 37 rue Commune. 5mai

SALSEPAREILLE—12 balles, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 5mai

RIZ de la Caroline—70 boucauts, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 5mai

SUCRE de la Havane—75 caisses blanc et jaune à vendre par B VALLS, 37, Commune. 5mai

CAFE de la Havane—100 sacs à vendre par B VALLS, 37, rue de la Commune. 5mai

1000 DAMEJEANNES de 5, 3, 2 et 1 gallons, en magasin et à vendre par H. NOEL & GUIRAUD, 103, Rue Royale. 30av

EN débarquement du navire Tennessee, venant de Marseille,
50 barils Madère,
52 caisses grand modèle, eau de fleurs d'oranger,
52 do moyen do do
A vendre par JOHN CLAUZURE, 60, Vieille Levée, entre St Louis et Conti. 4avril

EN débarquement de l'Adler, venant de Bordeaux
48 caisses cerises à l'eau de vie,
12 do guignolet, à vendre par JOHN CLAUZURE. 3av

COTON DAMASSE.
A VENDRE—Une consignation de COTON DAMASSE arrivant directement des manufactures, venant d'être débarquée et comprenant un vaste assortiment des [illegible] et couleurs. COTON DAMAS A [illegible] DAMAS A DEUX COULEURS, convenable pour le marché du Mexique. Le commerce est invité à venir examiner ces articles. MORTON TOULMIN & Co, 77, rue du Commerce. 24 avril

15000 LIVRES Chicorée [illegible], première qualité, à vendre par J. DUCLOUX, [illegible] rue de la Levée, [illegible]
De plus, 4,000 livres [illegible] qui conviennent parfaitement pour [illegible] lieux publics. 6 mai—

VINS DU RHIN—[illegible]

[illegible]